AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-5-70 057565

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 36-01-74)

~~CALVADOS~~, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, ~~MANCHE~~, MORBIHAN, ~~ORNE~~

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux. Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

BULLETIN N° 116 — 6 Mai 1970

LE DESHERBAGE DU MAIS

Le maïs, culture en extension dans notre région, est très sensible à la concurrence des mauvaises herbes qui peuvent amener des chutes de rendements importantes. Aussi doit-on maintenir le champ propre du semis à la récolte. Un certain nombre de désherbants chimiques peuvent être utilisés à cet effet.

I - PRODUITS UTILISABLES EN PRE ET POST-SEMIS.-

- SIMAZINE ET ATRAZINE : actives sur de nombreuses dicotylédones et également sur graminées.

Les doses sont variables suivant les sols :

- sols argileux ou limoneux : 1 à 2 kg M.A./Ha. Ne pas dépasser 2 kg car la rémanence risque d'être supérieure à la durée de la culture de maïs, ce qui entraînerait des dégâts sur les cultures suivantes.

- sols légers et filtrants ou sols humifères : 4 kg M.A./Ha maximum. Dans le cas des sols filtrants, les produits sont entraînés et n'agissent qu'imparfaitement, d'où l'obligation d'augmenter les doses. Dans les sols humifères, les triazines sont fixées par l'humus et sont inactives. On augmentera également les doses.

Note : Le mélange par parties égales de Simazine et d'Atrazine permet de contrôler un plus grand nombre de mauvaises herbes.

Technique de traitement : On peut traiter en plein, sur toute la surface, avec un appareil à basse pression débitant 800 litres de bouillie/hectare, ou ne traiter que sur le rang, l'interligne étant alors biné mécaniquement (éviter alors les projections de terre non traitée sur le rang).

- ALACHLORE : Ce produit est actif essentiellement sur les graminées adventices. Il s'emploie comme les triazines, mais à la dose de 2 kg 400 à l'hectare. Le type de sol n'a que peu de répercussions sur son efficacité. Il peut s'utiliser seul ou en mélange avec l'Atrazine.

P. 315

.../...

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

II - PRODUITS UTILISABLES EN POST-LEVEE DU MAIS ET DES ADVENTICES.-

- ATRAZINE : Etant également absorbé par les feuilles contrairement à la Simazine qui ne passe dans la plante que par l'intermédiaire des racines, on peut l'utiliser en post-levée sur des adventices jeunes. Ce mode d'application est conseillé lorsque les sols sont filtrants ou humifères.

- 2-4 D SEL D'AMINE : Cette hormone, appliquée au plus tard lorsque le maïs a 15 cm, permet de détruire le liseron et les chardons présents dans la culture. Certaines variétés sont sensibles et il faut ajuster les doses en fonction de la sensibilité.

- sensibles : toutes les variétés dentées, cornées d'origine I.N.R.A. et C.I.V. - Dose : 500 g/ha

- moyennement sensibles : toutes les variétés dentées américaines - Dose : 800 g/ha

- assez résistantes : Iowa 4417 et Minhybrid 706 - Dose : 1 kg/ha

Note : Les variétés cultivées en Bretagne sont presque toutes sensibles. Il conviendra donc d'être très prudent lors de l'application de cet herbicide (rampe très basse, faible dose, pression réduite, pas de chevauchements).

Toutes les variétés de maïs sont très sensibles au M.C.P.A. qui n'est pas autorisé sur cette culture.

III - PRODUITS UTILISABLES PAR TRAITEMENTS DIRIGES.-

Il s'agit de produits à employer éventuellement en complément de ceux précédemment indiqués. Tous étant toxiques pour le maïs, il faudra donc éviter leur projection sur la culture. Utiliser des écrans pour la protéger et des jets "miroirs" produisant de grosses gouttes.

- PARAQUAT : 800 g/ha - détruit rapidement les adventices. N'est pas rémanent.

- LINURON : De 1 à 2 kg 5/ha suivant l'état des adventices. Etant rémanent, il empêchera également les nouvelles levées de mauvaises herbes. Agit sur de nombreuses graminées et dicotylédones.

- AMETRYNE : 2 kg 5/ha - Rémanent - S'emploie sur herbes jeunes (3-4 feuilles) - même action que le Linuron.

- FENOPROP : 1 kg 2/ha - Agit principalement sur les prêles, les gesses, le liseron et les cyperacées. Bonne action également sur les ronces jeunes.

- 2-4 D et 2-4-5 T : Doses normales pour lutter contre les liserons, les ronces (surtout le 2-4-5 T) et les chardons.

Note : Nous venons d'être informés que la cyanazine (traitement de pré et post-semis à 2 kgs M.A./ha) et le mélange aminotriazole + thiocyanate d'ammonium (traitements dirigés) viennent d'être autorisés pour le désherbage du maïs.

A. CRESPY.

Ingénieur d'Agronomie.